




*Le numérique
pour tous*
Centre-Val de Loire

MONOGRAPHIE

du bassin de vie d'Argenton-Le Blanc

Version définitive

Rédacteur : Laurent Tixier

Ligue de l'enseignement de l'Indre



Sommaire

1 – Le projet « Médiation numérique pour tous »	4
2 – Présentation du bassin de vie d'Argenton-Le Blanc	6
3 – Les acteurs de la médiation numérique sur le bassin de vie d'Argenton-le Blanc.....	9
4 – Verbatims des acteurs de la médiation	14
5 – Compte-rendu de la réunion de mise en perspective.....	15
6 – Article de synthèse	17

Bassin de vie Argenton-Le Blanc

Superficie : 2 288 km²

Nombre de communes : 77

Nombre d'habitants : 51 497 hab.

Densité de population : 23 hab./km²

Sources : Données actualisées en 2016.



Figure 1 : Carte de situation

1 – Le projet « Médiation numérique pour tous »

La grande majorité des français est en mesure d'utiliser les outils numériques, même si l'éducation aux écrans, l'analyse des « fausses-nouvelles », et le repérage des arnaques requièrent de la sensibilisation et de l'information pour tous.

Les outils numériques, et leur mobilisation pour l'accès au droit, nécessitent une médiation particulière pour les publics suivants :

- Les personnes âgées, en particulier celles qui n'ont pas eu l'occasion d'utiliser le numérique dans leur travail (en retraite après le début de ce siècle), c'est-à-dire âgées de plus de 70 ans (13% de la population française).
- Les personnes en situation d'illettrisme (environ 7% de la population – pour mémoire il n'y a qu'1 à 2% de français analphabètes).
- Les personnes pauvres n'ayant pas accès aux outils numériques.

Mais quand on interroge les français, ils sont 40% à douter de leurs capacités à réaliser seuls leurs démarches en ligne.

Une étude récente réalisée par l'INSEE (Insee première d'octobre 2019) nous apprend que « l'absence de compétences numériques concerne 2% des usagers d'internet. Si on ajoute les non usagers, 17% de la population se trouve en situation d'illectronisme. Le profil des personnes concernées reflète largement celui du non-usage : les plus concernées sont les personnes âgées, peu diplômées, au niveau de vie modeste, vivant seules ou en couple sans enfants. Par exemple, 64% des 75 ans ou plus et 41% des personnes sans diplôme ne se sont pas connectées au cours de l'année. »

À travers ces chiffres, on voit qu'une très grande inégalité d'accès aux services publics se fait jour. D'autant plus que les administrations et les services sociaux investissent fortement dans ces nouveaux outils digitaux, au point parfois d'éliminer les guichets physiques ou de rendre obligatoires les inscriptions sur internet.

Face à ces réalités, des initiatives diverses ont été prises :

- **Les Espaces publics numériques** sont des lieux de médiation, équipés d'ordinateurs, qui mobilisent des professionnels pour aider les personnes qui font appel à leurs services. On compte environ quatre-vingts EPN en région Centre – Val de Loire, qui touchent environ 30 000 personnes chaque année.

Ces lieux sont financés par les communes ou les communautés de communes, et aidés par la Région et l'État à travers le label et l'animation « Web O Centre » portée par le GIP RECIA.

- **Le dispositif « Promeneurs du Net »** mobilise des animateurs, éducateurs, médiateurs numériques, conseillers en insertion ou informateurs Jeunesse et est financé par la Caisse d'allocation familiale. Ces professionnels opèrent en ligne, via les réseaux sociaux et serveurs collaboratifs (type « Discord »), afin d'accompagner les jeunes (12-25 ans) à distance dans leurs projets, les guider dans l'accès aux droits et les aider à adopter un bon usage du numérique.

- **La Région Centre-Val de Loire** a financé des milliers de « Visas internet », donnant à des citoyens, sur quelques jours de formation, les bases nécessaires pour utiliser les outils numériques. Depuis début 2018, ces Visas, désormais « Visas pro numériques » sont réservés aux demandeurs d'emplois.

- **Des Maisons de Services Au Public (MSAP)** ont été créées partout dans le pays, afin d'accompagner les concitoyens qui sont en difficulté pour accéder aux services dispensés par des organismes publics ou parapublics qui utilisent de plus en plus les outils numériques. Cette démarche se prolonge et s'étend à travers l'appel à projets « Maison France Service », qui vise à doter chaque canton d'un lieu dans lequel des professionnels vont permettre de simplifier la relation des usagers aux services publics.

- Partout, **des collectivités locales et des associations** ont organisé des solutions pour accompagner les personnes en difficulté avec le numérique.

Mais au-delà de ces concitoyens qui se retrouvent immédiatement dans la difficulté dans l'utilisation des outils numériques, on repère que la digitalisation de tous les métiers peut mettre en difficulté des professionnels aguerris.

En particulier, tous les actifs sont confrontés à ces évolutions, et la question de la formation tout au long de la vie est posée : comment accompagner ceux qui ont plus de 40 ans et qui n'ont pas appris à utiliser ces outils alors que leur performance professionnelle peut être mise en cause ?

Le plan national pour un numérique inclusif annoncé fin septembre 2018 par le secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargé du numérique prévoit 4 grands axes se déclinant en mesures concrètes :

- Permettre aux personnes en contact avec des publics en difficulté de les diagnostiquer.
- Encadrer les aidants numériques qui « font à la place de ».
- Orienter pour rendre plus autonomes. Permettre aux agents de rediriger les publics vers les lieux adaptés de médiation et d'accompagnement.
- Consolider : structurer dans les territoires les lieux de la médiation numérique.

Le projet « médiation numérique pour tous » à l'échelle de chaque bassin de vie

C'est dans ce cadre qu'un consortium d'acteurs a pris l'initiative du projet « Médiation numérique pour tous », inscrit dans la Stratégie de Cohérence régionale d'Aménagement (et d'usages) numérique (SCORAN mars 2019), ainsi que dans la stratégie régionale du numérique votée en avril 2019 par le Conseil régional.

Le consortium associe la Région Centre – Val de Loire, le Mouvement Associatif Centre – Val de Loire, le CRIJ, la Ligue de l'Enseignement et le GIP RECIA.

Dans un premier temps, le projet « Médiation numérique pour tous » vise à repérer, à l'échelle des 23 bassins de vie qui composent la région Centre – Val de Loire, toutes les structures de médiation qui s'investissent sur le terrain, à les écouter, à comprendre leur fonctionnement et leur expérience des publics en difficultés, avant d'imaginer de nouvelles initiatives, en synergie et dans le respect des actions de terrain déjà engagées.

Dans un deuxième temps, il est envisagé que dans la concertation de tous les niveaux de collectivités, en lien avec l'Etat, des politiques partagées puissent être mises en place.

2 – Présentation du bassin de vie d'Argenton-Le Blanc

La zone d'emploi d'Argenton-sur-Creuse s'étend sur trois régions agricoles : le Boischaut Sud, le Boischaut Nord et la Brenne. Cet ensemble est unifié par un réseau hydraulique composé principalement de la Creuse et de l'Anglin. La proximité de la Touraine, du Poitou et du Limousin, qui forment un arc de cercle autour de cette zone, multiplie les influences. Chacun de ces territoires possède son caractère propre. Au Boischaut Sud celui d'un vallonement aux paysages bocagers qui assure la liaison entre le Massif central et la Champagne berrichonne. Le Boischaut Nord se caractérise par un plateau calcaire aux allures parfois de causse avec quelques grandes cultures. La Brenne, où l'on dénombre près de 4 000 étangs, possède un sol pauvre, mais riche d'une grande diversité écologique et paysagère. Argenton-sur-Creuse est reliée à Châteauroux (30 km) par l'A20, gratuite. Cet axe, très structurant entre Paris et Toulouse, est doublé par la voie ferrée. Peu dense, la zone d'emploi s'appuie sur deux pôles principaux : Le Blanc (un peu plus de 6 900 habitants) et Argenton (environ 5 200 habitants). Les rives de la Creuse ont été occupées dès la préhistoire par les Magdaléniens. Puis les Bituriges y installèrent un oppidum sur le plateau des Mersans. A cette place forte gauloise succéda la cité gallo-romaine d'Argentomagus. Ville prospère à la croisée de plusieurs voies, Argenton se développe sur la rive gauche de la Creuse au pied du château détruit en 1632, puis sur la rive droite pour faire face à son expansion. Au Blanc, écartelée entre le Poitou et le Berry, deux châteaux matérialisaient ses deux identités. Ce qui en fit aussi une cité souvent disputée. Au 19^{ème} siècle, le territoire d'Argenton connaît un essor industriel, à travers le textile.

Les deux dernières décennies du 20^{ème} siècle vont être difficiles pour la confection, touchée par les délocalisations après avoir fait travailler des milliers de femmes. Le territoire a néanmoins réussi à maintenir un étiage industriel sur le travail des métaux, prolongement de l'exploitation de mines de fer à la fin du 19^{ème}. On observe aujourd'hui sur la zone un regain démographique et une dynamique d'emploi. L'activité économique est principalement composée de près d'un millier de petites entreprises de l'artisanat et du commerce et d'un secteur agricole de quelques 1 800 exploitations tournées vers l'agriculture extensive, essentiellement l'élevage. La pisciculture, dans les étangs, produit environ 1 200 tonnes par an. Mais l'économie est aussi dépendante des emplois du secteur public, facteurs de stabilité, avec le centre hospitalier du Blanc et deux établissements militaires. Certes, l'équilibre demeure fragile pour cette zone qui s'inquiète de basculer dans le modèle creusois voisin en prônant, face à cette crainte d'une désagrégation, l'idée de valoriser « une vraie ville dans une vraie campagne », concept associant une palette d'équipements urbains et un environnement de qualité. A l'écart des grandes mutations, la Brenne a clairement fait le choix de la préservation de son patrimoine naturel tout en développant des services à la population.

S'agissant de la couverture numérique et de l'accès à des débits internet satisfaisants, les figures 2 et 3 qui suivent montrent que le territoire n'est pas encore très bien desservi, avec des zones rurales qui restent à couvrir par la fibre, comme cela est bien prévu dans les années à venir.

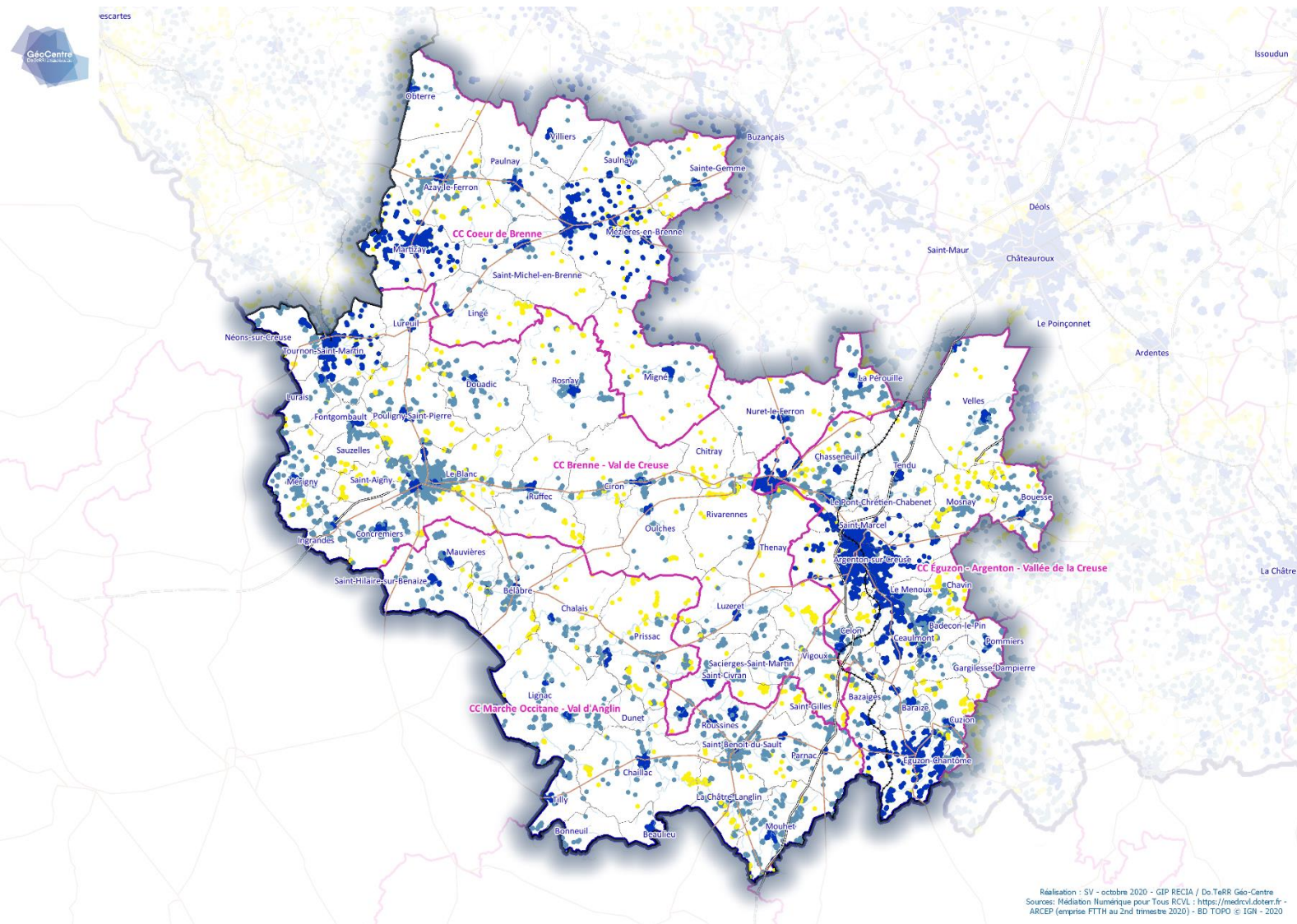


Figure 2 : Carte de l'état des débits descendants (technologies : fibre optique et Cuivre)

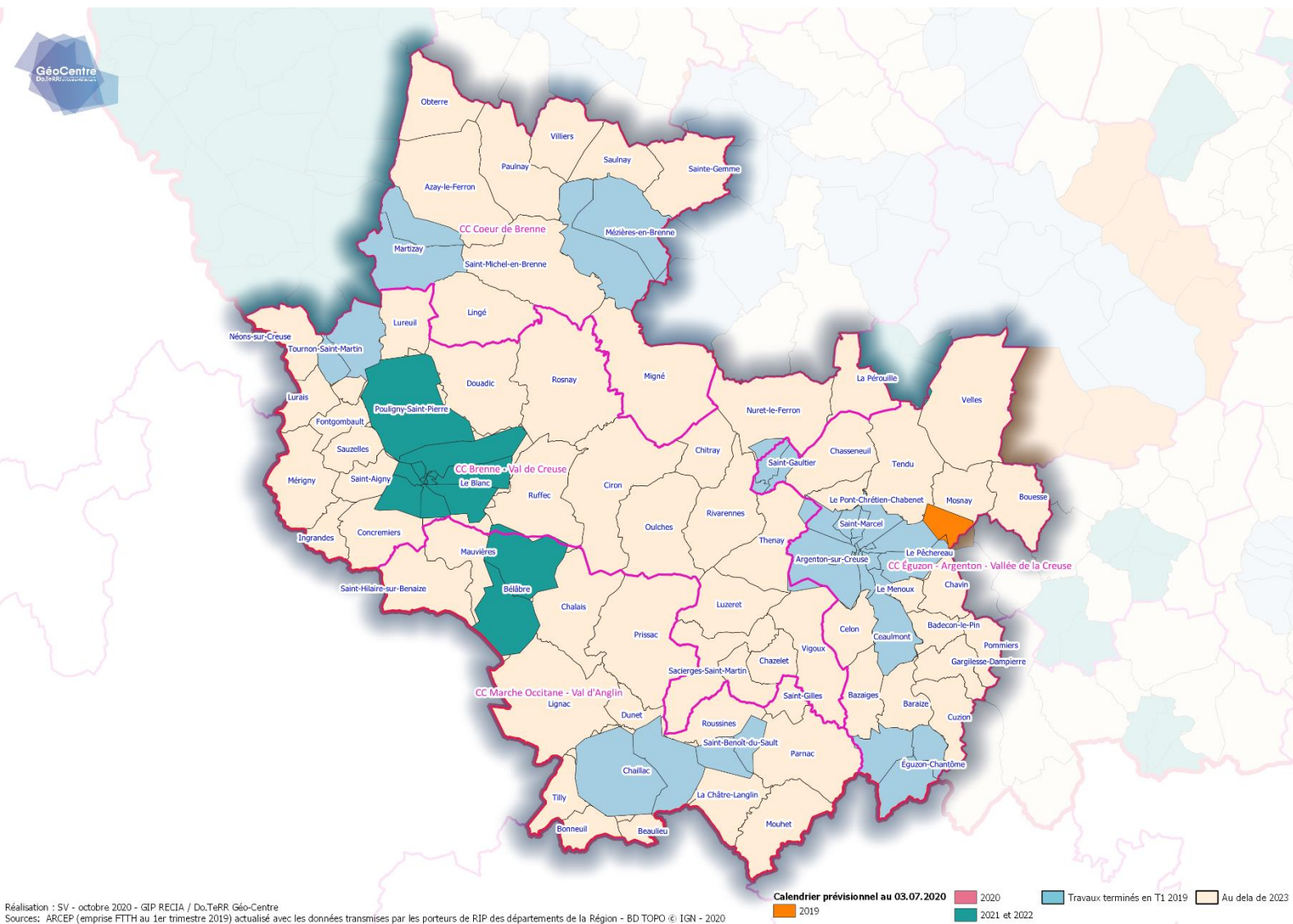


Figure 3 : Carte du calendrier prévisionnel du déploiement de la fibre optique jusqu'au domicile

3 – Les acteurs de la médiation numérique sur le bassin de vie d'Argenton-le Blanc

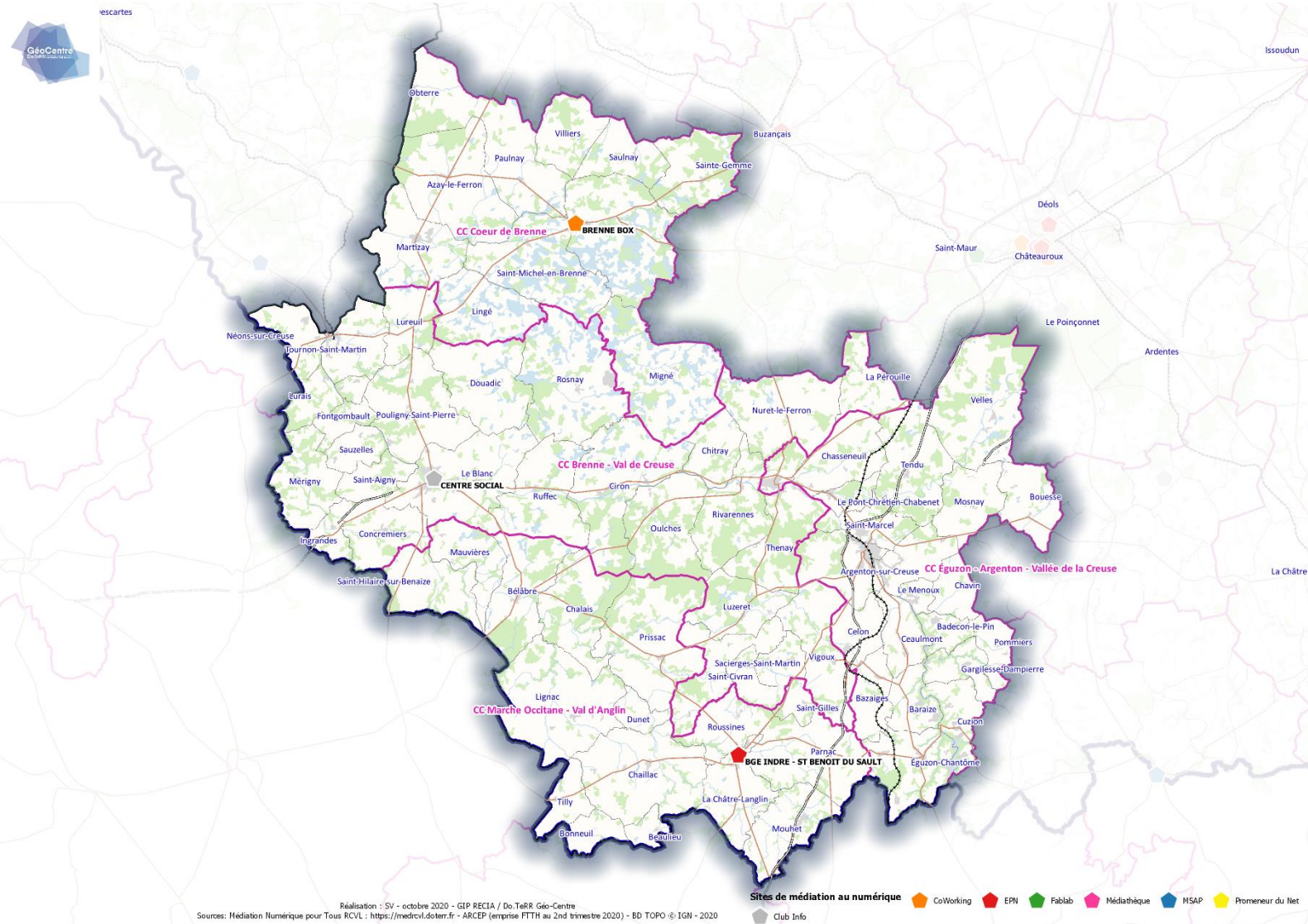


Figure 4 : Carte des sites de médiation au numérique

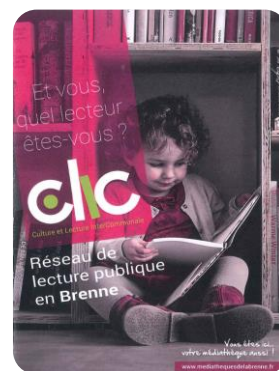
Communautés de Communes Brenne Val de Creuse – réseau des bibliothèques

Représenté par Yves Champigny, coordinateur Lecture publique

Les dix bibliothèques du territoire disposent d'un accès Internet pour tous les visiteurs. Il y a 3 postes sur le site du Blanc et 3 également à Tournon, ainsi que des tablettes ludiques.

Il a été constaté que de plus en plus d'habitants se rendent à la bibliothèque pour actualiser leur profil Pôle Emploi ou pour acheter des billets SNCF. Cette situation est accentuée par 2 faits : le premier est que Pôle emploi ne propose plus d'actualisation par téléphone ; le second que la Mission Locale n'accorde plus l'accès libre à internet. Cela témoigne d'un manque de lieu dédié au Blanc : les usagers se rendent en centres sociaux ou en bibliothèques pour pouvoir être accompagnés dans leurs démarches. Par ailleurs, nombreux sont ceux s'interrogeant sur les questions de confidentialité pour les agents qui accompagnent aux démarches.

Des ateliers sont organisés avec CANOPE pour les adolescents (sur les thèmes de programmation, mini robots et table mash'up).



Centre social de Le Blanc

Représenté par Armelle Jacques, animatrice et Catherine Zot, assistante spécialisée

Un des axes du projet du centre social est bien l'accès aux droits. Pour autant, l'afflux est important car les services publics orientent vers le centre : Pôle Emploi, AMELI, impôts (*le centre des impôts du Blanc ayant fermé au 1^{er} janvier 2020*), CAF. Or, le centre social ne dispose que d'un ordinateur « vieillissant » en accès libre. Plus de 800 personnes à ce jour sont venues pour ces services, contre environ 500 en 2018. Il s'agit d'un accompagnement lourd, de la saisie sur les plateformes aux impressions et aux documents à scanner.

Le centre social propose également des ateliers pour augmenter l'autonomie des personnes : Formations financées par la CARSAT : 12 par atelier de 5 demi-journées, la liste d'attente est importante.

Atelier tous les mercredis matin et après-midi, animé par un bénévole et accueillant 12 personnes à chaque session.

Un 3^{ème} atelier auto-géré, en coopération entre les participants.

Enfin, le centre social a noué un partenariat avec le bus numérique de la MSA, qui devrait « désengorger » la file active des bénéficiaires ponctuellement. Le bus passe 1 journée par semaine pour et propose deux sessions pouvant accueillir chacune 12 personnes. Ses services s'adressent à un public spécifique : les séniors.

CCAS du Blanc

Représenté par sa Cynthia Rochet, directrice

Le CCAS accompagne les habitants depuis longtemps, établissant ainsi une confiance. De ce fait, il ne rencontre pas de problème lié à la confidentialité.

Le service étant rendu, des habitants hors le Blanc viennent au CCAS. Il est remarqué la présence d'une population en difficulté avec l'écriture et la lecture, tels que les gens du voyage. Celle-ci nécessite un accompagnement quotidien et individualisé, de plus en plus complexe.

Par ailleurs, faute de personnel, aucun accompagnement collectif n'est proposé.

Le CCAS recense, en 2019, 3 700 passages dont une bonne partie concerne un besoin d'accompagnement numérique.

Brenne Box - Communauté de Communes Cœur de Brenne

Représentée par Marina Moreau, animatrice MSAP et Jean-Bernard Constant, responsable numérique

Dès 2003, la collectivité a fait un choix politique sur la question numérique, dans un objectif de désenclavement face à un constat d'absence de services publics de proximité.

Ainsi, ce choix s'est notamment traduit par l'investissement pour l'arrivée de la fibre optique, de pylônes 4G, ou de la télémédecine.



Un premier tiers-lieu a été créé en 2003 puis transformé en relais de service public (RSP) en 2007, sous l'appellation « Brenne box ». Il s'agit à la fois tiers-lieu numérique, fablab et labellisé Maison France Service. Disposant de 2 ETP, l'espace prévoit une nouvelle embauche face au succès qu'il rencontre.

En effet, en 2019, Brenne Box a réalisé 22 000 actes. Cette activité augmente chaque année de 10% et représente 10 à 20 personnes sur

le lieu par jour.

En tant que Maison France Service, l'espace a accompagné 2 351 demandes en 2019, dont 294 concernaient de nouvelles personnes. Parmi celles-ci, 10 à 15% habitent en dehors du territoire et ont été orientées par Pôle Emploi pour un certain nombre d'entre elles). On comptabilise également 4 223 connexions numériques, pour 4 200 habitants.

Brenne Box accueille également 52 coworkers au sein de son espace coworking se composant notamment de cours de mathématiques à distance, d'une école de cuisine, de cours de mécanique, d'une ligne de vêtements, d'avocats ou de vente par correspondance, ... Le tarif d'un accès illimité à l'espace de coworking est de 360€ par an.

Parmi les projets à venir, un projet visio-conférences avec les mairies est en cours de réflexion, afin de proposer un accès pour tous aux informations.

Il est également envisagé l'achat d'un service de courriels (brenne.fr) pour permettre aux personnes d'être soutenues dans la gestion de leur boîte mail.

La formation existe aussi depuis 2003. Des ateliers sont proposés tous les lundis sur des thèmes liés aux besoins des personnes : album photo, classement bureautique, QR code, ... Ce service est payant et est proposé à un tarif de 25€ par an pour les résidents de la Communauté de Communes.

Enfin, Brenne box se définit comme une **interface entre le numérique et la population** : l'accompagnement est technique et non pas social.

Avec ce système intégré, la permanence de partenaires extérieurs n'est plus un souhait.

La problématique étant que les personnes font à la place de leurs proches (les dits proches ne se déplacent pas), Brenne Box s'est proposé pour être parmi les testeurs de la solution « Aidants Connect ».

RBIJ (Relais Brenne Initiatives Jeunes) – Promeneur du net – Ligue de l'Enseignement

Représentés par Wilfried ROBIN, coordinateurs des accueils Jeunes

Un accueil « Jeunes » existe depuis 2005 en Brenne. Il a pour vocation d'accompagner les projets des jeunes sur le territoire. 2 animateurs permanents agissent sur le territoire et dans les établissements scolaires.

Aucune communication par mail n'est faite vers les jeunes. Elle s'effectue uniquement via les réseaux sociaux.



Le service logement jeunes, composé d'une chargée de mission, touche également une quarantaine de jeunes dont la problématique d'accès à un logement peut être prétexte à déceler des besoins d'accompagnement renforcé.



Un constat fort est effectué : les **jeunes sont experts sur leur Smartphone, mais « perdus » sur leur ordinateur**. En effet, ces derniers ont une excellente connaissance des réseaux sociaux mais ne sont pas les plus aguerris sur les usages mails, démarches, recherches. Ils nécessitent un accompagnement également sur les questions de sécurité sur le net.

En ce sens, quelques formations sur les fake news et sur les façons de vérifier ses sources ont été réalisées, à la suite d'un constat général sur le manque de développement de l'esprit critique chez les jeunes. Le territoire manque toutefois de compétences sur la formation.

Enfin, il est à noter qu'un projet se dessine avec le centre social. Celui-ci porte sur une dimension intergénérationnelle.

Espace Numérique de la Mairie de Prissac

Représenté par Jacqueline Berthelot, adjointe au maire

L'Espace numérique dispose de 6 postes en réseau disponibles depuis 2017, accessibles aux horaires d'ouverture de la mairie de Prissac. L'utilisation de l'espace est faite par des personnes qui savent utiliser le numérique.

Un partenariat est également effectué avec la MSAP postale, mettant une tablette à disposition, un ordinateur et une imprimante, et la médiathèque.

Une journée de sensibilisation est par ailleurs organisée par la MSA sur ce site.



La fréquentation moyenne de l'Espace Numérique se situe à moins de trois personnes par jour en été, essentiellement des vacanciers. Les personnes âgées sont accompagnées par les agents mais aucune formation n'est prévue afin de les rendre autonomes. L'Espace Numérique est utilisé pour de la consultation de mails, d'informations, pour travailler, ...

Il semble que la population sénior ne se soit pas encore saisie de l'espace.

Le lieu de médiation existe donc mais ne dispose pas de personnel formé. Il s'agit du même personnel de mairie pour tous les services (soit 1.5 agents). Parmi les raisons justifiant cette absence de personnel formé, un problème de temps et de compétences est souvent évoqué. Or, on relève un besoin d'avoir des agents dédiés à l'accompagnement.

Il est prévu au budget de la commune de construire un lieu culturel en lieu et place de l'ancien musée, avec une offre de services large comprenant le numérique. Pour l'heure, la réflexion n'est pas élargie à la Communauté de communes.

EPN de la BGE Indre (Saint Benoit et Roussines)

Représentés par Angèle Toutain, chargée de mission, et Julie Depouy

L'ouverture de l'EPN à Saint Benoit a eu lieu au deuxième semestre 2019. Des permanences sont proposées les lundis, mardis et mercredis après-midi mais on constate peu d'inscrits pour l'instant.

Les ateliers collectifs ont lieu les mardis matin. Il s'agit d'ateliers initiations, ou d'ateliers sur des thématiques plus spécifiques tels que l'usage de tablettes et smartphone, la e-administration, ...



Futures structures

Parmi les projets de nouvelles structures, ont été cités l'ouverture d'une Maison France Service à partir du mois de mars 2020, à l'initiative de la sous-préfecture du Blanc. En effet, il a été constaté un vrai besoin, après l'abandon successif de lieux au Blanc (centre culturel, Mission locale, Office de Tourisme) alors même que les besoins sont plus importants.

L'autre projet cité est celui du tiers-lieu « Kaléidoscope ». Il s'agit d'une initiative pour un lieu espace de coworking et d'accès au numérique. Ce projet est encore à l'état de réflexion.

Enfin, s'il ne s'agit pas d'un futur projet, il est à noter que les MSAP postales montent en compétences, grâce à un partenariat avec Familles rurales pour être labellisées Maison France Services. C'est le cas, par exemple, de la MSAP de Chaillac qui a été labellisée MFS.

4 – Verbatims des acteurs de la médiation

« On constate des difficultés d'accompagnement, puisque celui-ci va vers un accompagnement social : il s'agit peut-être de faire évoluer les métiers, mais la question n'est pas de remplacer des travailleurs sociaux. »

« Les demandes sont exponentielles : jusqu'à quand pourrons-nous nous adapter ? »

« La fin de l'accompagnement de Pôle Emploi depuis (il n'est plus possible de s'actualiser par téléphone) a posé un problème partout : ce sont les services non experts qui ont récupéré cet accompagnement, par défaut »

« Pour Mézières, la Brenne box a ajouté du service public (puisque'ils n'existaient pas) »

« Les jeunes connaissent bien les réseaux sociaux mais ne sont pas les plus aguerris sur les usages mails, démarches, recherches. Il y a donc un accompagnement à ne pas négliger les concernant, au-delà même des questions de sécurité sur le net »

5 – Compte-rendu de la réunion de mise en perspective

Après une première rencontre favorisant l'état des lieux des structures et des problématiques liées à la médiation numérique, une seconde réunion était plus portée sur les perspectives. Organisées par groupes, les participants échangeaient entre eux autour des questions des publics, des structures et des services (existants ou non) afin de porter nos regards sur des pistes pouvant faciliter le travail des médiateurs.

MEDIATION NUMERIQUE POUR TOUS

Réunion n°2 - Bassin de Vie d'Argenton-Le Blanc

10 janvier 2020 – 9h30 – Brenne Box

Atelier 1 : les publics

Les jeunes

- **Déficit de l'enseignement au numérique dans les écoles, en particulier dans les campagnes** : écoles sous-équipées, personnel éducatif et enseignements pas ou peu formés (grande disparité), manque de formation/développement du sens critique vis-à-vis du numérique. Par cette absence, on perd l'appétence à la créativité et à la curiosité.
- Bureautique : **besoins en technique et opérationnalité**, et développer des aspects ludiques
- **Pas de maîtrise opérationnelle des réseaux sociaux** (affichage des informations personnelles : sécurisation des données)
- **Sous-exploitation du matériel** mis à disposition dans les établissements scolaires notamment

Publics en activité :

- **Moins de possibilité de déplacement** pour les salariés sur les horaires d'ouverture
- **Obstacles : dématérialisation des factures** pour l'ensemble des TPE via le portail Chorus ; cela oblige les employeurs à posséder un ordinateur, un scanner, appareil photos, ...

Séniors :

- Ne pas être dans l'obligation d'apprentissage, les personnes âgées doivent se sentir concernées. On est plus dans une **approche d'accompagnement**.

Tout public

- Gestion (sauvegarde, sécurisation) des données : non-conscience de la non-pérennité des données mises en ligne

Atelier 2 : les initiatives

Tout public

- **Développer des espaces de pratique collective** : échanges de savoir-faire, de bonnes pratiques entre usagers (à développer au sein des EPN, centres sociaux ?)
- Avoir des **lieux mieux équipés**
- Tentative de Rural Lab à Néons qui n'a pas abouti (« bidouille », retro gaming, ...) mais ce genre d'initiatives nécessite des personnes qualifiées
- Parvenir à **prendre en compte à la fois la nécessité d'un maillage territorial** (proximité de l'accompagnement - quelles possibilités à Tournon ?) **et une coopération des offres** pour une plus forte efficacité. Pour cela :
- L'échelon de la communauté de communes est pertinent pour observer et coordonner
- Voir initiatives associatives (ex. : Kaléidoscope)
- L'accompagnement nécessite **plusieurs lieux pour répondre aux besoins et permettre un accès à tous**
- Un **lieu dédié à la création** : un fablab

- **Développer et/ou rendre visible (relancer) les communautés d'utilisateurs** type clubs informatiques
- Sur le territoire : déficit constaté au Blanc
- **Attention aux problèmes engendrés par des différends / intérêts politiques** : les questions liées au numériques doivent-elles être coordonnées au niveau des communautés de communes ?
- Sur l'accompagnement et la mise en place d'ateliers : **s'appuyer sur le milieu associatif, qui doit être soutenu et/ou en relation avec la collectivité** (mise à disposition de lieux, matériel, subventions, ...)
- **Valoriser les pratiques de partage informelles**
- **Sensibiliser les élus** : il est exprimé le fait que nombre d'élus locaux ne s'intéressent pas à ce sujet, que certains estiment que ce n'est pas leur rôle.

Actifs en situation de fragilité

- Mettre en place des espaces de gestion de données, sous des formes à travailler.

Les jeunes

- Formations : quels sont les financements possibles ?
- L'existant : financements via Web'O Centre notamment
- **La formation au code informatique devient de plus en plus nécessaire** (les jeunes sont devenus passifs vis-à-vis du numérique)
- **Besoin d'une approche ludique du numérique** : ramener le côté ludique (par exemple : codage)
- **Travail à faire avec les collectivités pour mettre en place des initiatives partagées entre collèges et lycées** (par ex. : fablab éducatif)
- **Travail sur le partage des compétences entre les établissements** (ex. : professeurs de techno) **et des entreprises** (par ex. : utilisation d'imprimantes 3D, ...)

Les seniors :

- Nécessité d'un accompagnement personnalisé

6 – Article de synthèse

Comme de nombreux territoires ruraux, le bassin de vie Argenton – Le Blanc présente des caractéristiques hétérogènes : le champ du numérique n'échappe pas à ces différences, selon qu'on se situe dans les 2 villes principales ou dans des lieux de vie plus isolés. Pour autant, on peut repérer 5 éléments, marqueurs des manques et des propositions à formuler pour ce territoire :

L'accès aux outils numériques :

Les horaires d'ouverture des espaces spécifiques peuvent être préjudiciables à des salariés qui, en territoire rural, travaillent souvent loin de leur zone d'habitat.

Le matériel peut être obsolète (dans un service public ou dans une TPE) et gêner l'accès réel aux services dématérialisés.

Il est également constaté une sous-utilisation des équipements numériques scolaires.

Proposition :

- Améliorer les dotations et les accès aux services numériques en permettant des coopérations entre sites, en termes d'horaires, d'outils, notamment

Les espaces dédiés aux services dématérialisés :

Malgré les EPN, certaines initiatives d'élus locaux probantes, le territoire demeure en déficit de lieux dédiés.

L'accompagnement dans les lieux existants demande des disponibilités et des compétences importantes et différenciées.

Proposition :

- Ouvrir un lieu dédié au Blanc et à Argenton
- Définir des projets laissant une place forte aux pratiques collectives, aux collaborations apprenantes.

La question de l'accompagnement

On observe un fort volontarisme des acteurs pour assurer un accompagnement, pourtant complexe, avec des publics aux capacités différentes, et des besoins hétéroclites.

Si la formation des salariés employés sur des lieux spécifiques leur permet davantage de se confronter à cette pluralité des besoins, d'autres accompagnateurs souffrent de cette difficulté à soutenir l'utilisateur dans cette démarche, car il s'agit d'une mission non prévue dans leur profil de poste et, à fortiori, pas dans leur formation initiale.

Proposition :

- Prendre en compte l'évolution des métiers en offrant de temps de formation continue
- Mener une réflexion commune sur cette évolution des métiers : jusqu'où ? Quels avantages mais aussi quelles dérives cette évolution peut-elle produire ?

La formation

Concernant les jeunes, fort est de constater qu'ils ont développé une expertise « intuitive » sur le champ du digital. Mais la formation à l'usage du numérique en général et, bien sûr à l'esprit critique reste à développer.

Les séniors méritent des contenus de formation spécifiques, voire individualisés, en fonction, notamment, de l'appétence initiale.

Proposition :

- Il est important de créer des contenus de formation adaptables, transférables, en fonction des contextes et des publics. L'approche ludique doit être privilégiée, et les aspects liés à la sauvegarde, la sécurisation des données et aux impacts écologiques ne doivent pas être ignorés.

La coordination

Les initiatives locales aussi pertinentes et efficaces soient-elles, renforcent aussi les inégalités. Sur un même territoire.

Chacun (collectivité, association, entreprise) développe ses solutions sans connaître les process, les méthodes et outils des autres.

Proposition :

- Mettre en œuvre une coordination territoriale, qui permette notamment de soutenir puis partager et ainsi agréger des initiatives, de créer une acculturation auprès d'élus insuffisamment conscients des enjeux.
- Penser cette coordination en termes de coopération des acteurs également.